

La République du Centre, 18 novembre 2017

VERGNET ■ Soutien aux salariés

Les cent quarante salariés de Vergnet, fabricant d'éoliennes à Ormes, actuellement en redressement judiciaire, demandent un soutien de l'Etat et de la Banque publique d'investissement (principal actionnaire de l'entreprise). Le tribunal donnera sa décision le 21 novembre sur une éventuelle décision de reprise de cette entreprise de pointe. Une offre au moins a été très sensiblement améliorée en terme de nombre d'emplois maintenus. Les salariés craignent toutefois le licenciement de la moitié des salariés et demandent dans une lettre ouverte à ce que BPI-France contribue au financement du plan social (ce qu'elle refuse). Dans une lettre ouverte, ils dénoncent « un véritable paradoxe entre la volonté affichée de la France de développer les énergies renouvelables, et la situation de Vergnet SA ».

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS, est réintervenue « avec une particulière insistance » auprès des cabinets du Premier ministre et du ministre de l'Economie pour qu'ils insistent auprès de BPI-France. Caroline Janvier, députée LREM, « espère qu'une solution pérenne sera trouvée » et a relayé cette lettre ouverte. ■